

Troubles à Aubière (1815)



Troubles à Aubière (1815)

Les soldats de la Grande Armée en revenant des guerres napoléoniennes ont engendré un peu partout des troubles. A ces âmes perdues, s'adjoignaient des conscrits récalcitrants, échappant aux « sergents recruteurs ».

En 1815, année charnière par excellence, entre l'Empire et le retour de la Royauté en France, les autorités locales continuent de prendre des arrêtés pour juguler tous débordements. Souvent en vain.

Les troubles se multiplient, et les gendarmes de Clermont interviennent trop souvent à Aubière, au grand dam de son maire et de la plupart de ses habitants...

VOL DE VIN A AUBIERE
7 Janvier 1815

Monsieur le Maire d'Aubière
à
Monsieur le Sous-Préfet
Chevalier de la Légion d'Honneur

J'ai l'honneur de vous prévenir que, dans la nuit du 3 au 4 du présent, il paraît qu'il y a eu un vol de commis chez le nommé Jean Dégironde dit "*le Paysan*"¹, avec effraction de portes. D'après le procès-verbal dressé on voit que ce vin, à la quantité de deux hectolitres, a été porté à Clermont à bras d'hommes puisqu'on en a suivi la piste jusqu'auprès de Clermont. En 1812, plusieurs vols de cette nature ont eu lieu ; par la vigilance que je mis à demander à Mr le Préfet l'autorisation d'organiser une garde nocturne pour prévenir les honnêtes habitants de la Commune, cette mesure eut le succès complet puisque je demande aujourd'hui une pareille mesure.

J'ose espérer, Monsieur le Sous-Préfet, qu'elle produirait le même résultat. J'attends vos ordres à cet égard pour organiser la dite garde pour déjouer les malfaiteurs qui ne manqueraient pas de continuer leur brigandage.

Daignez...

A Aubière, le 7 janvier 1815

Voyret, Maire

✂



¹ - Jean Dégironde, cultivateur et courtier en vins, était né le 13 mars 1750 à Aubière, fils de Guillaume et de Jeanne Gioux. Il était marié depuis le 24 avril 1775 à Anne Mallet.

AUBIERE

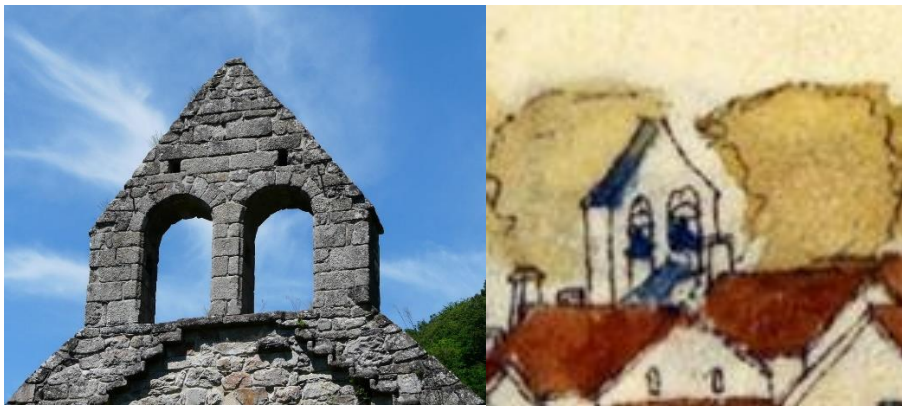
Procès-verbal constatant l'enlèvement du drapeau royal du 14 août 1815

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent quinze, Nous, Maire de la Commune d'Aubière, informé, sur les cinq heures du matin, que le drapeau blanc ne flottait plus sur le clocher d'Aubière. M'étant rendu de suite au dit lieu, d'après l'examen le plus exact, je n'ai aperçu aucune trace sur les toits, et, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir l'on m'a dit que sur les dix heures du soir, treize du présent, l'on avait entendu des jeunes qui chantent et chargent des fusils, que cette jeunesse était prise de vin ; il paraît que c'est à l'aide de fausses clefs qu'ils se sont introduits dans l'église, de là ont monté les escaliers du clocher, se sont emparé du drapeau, l'ont déchiré. Plusieurs lambeaux trouvés dans les rues rendent le délit incontestable.

Un délit de cette nature ne devant pas être impuni, j'ai dressé le présent procès-verbal pour être envoyé à la sous-préfecture, afin d'aviser au moyen pour arrêter et découvrir les coupables.

Fait en Mairie le 14 août 1815

Voyret, Maire



Le clocher de l'église tel qu'il pouvait être en 1815.
A droite, la représentation faite par Guillaume Revel vers 1450.



REUNIONS SEDITIEUSES Le 4 septembre 1815

À Mr le Préfet

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous annoncer que Mr le Maire de la Commune d'Aubière m'a informé qu'une réunion de la jeunesse de sa Commune et de celle de Beaumont avait lieu, tous les dimanches, sur la limite de ces Communes, que là, les combats s'engageaient entre les jeunes gens et que, souvent, il en résultait des accidents très fâcheux, à la suite desquels on a entendu, souvent, des cris séditieux contre le gouvernement et contre ses agents.

J'ai écrit à Mr le Maire de cette Commune pour l'inviter à empêcher ces réunions, ainsi que de faire arrêter les personnes qui s'y permettraient, à l'avenir, de méconnaître leur autorité.

J'espère, Mr le Préfet, qu'avec la charité dont sont animés MM les Maires de ces deux Communes, l'ordre et la tranquillité publique n'y seront plus troublés.

Agrééz...

Danse baladoire à Pérignat, le 2 octobre 1815

Le Maire d'Aubière
à Mr le Sous-Préfet, à Clermont

Monsieur le Sous-Préfet

Je vous informe que dimanche 1^{er} octobre, entre sept et huit heures du soir, certains particuliers étant venus au Petit Pérignat, le dit jour, pour danser ou prendre part aux plaisirs de la fête *baladoire*⁴ du pays, s'arrêtèrent chez le nommé François Détruit dit "St-Jean"⁵, pour boire.

La gendarmerie, au nombre de sept agents, envoyée le dit jour, sur les dix heures du matin, pour maintenir l'ordre, ayant entendu les nommés Jean Gioux, fils à Michel dit "Robespierre"⁶, Jean Degironde dit "Panissas"⁷, Martin Dutemple dit "Candal"⁸, Martin Gioux dit "l'Ardèche"⁹, Charles Degironde dit "Le Modele"¹⁰, Antoine Lacombe dit "Tambourine"¹¹, Guillaume Decord dit "Cendriou"¹², faire beaucoup de bruit, chantant et criant "Vive l'Empereur", voulant leur représenter d'être tranquille et ne pas tenir de mauvais propos, ils ont invectivés le fils Mathieu, agent, et un jeune gendarme, en les appelant "grippe jésus"¹³ et autres termes impropres. Jean Gioux, fils, et Jean Degironde se sont jetés sur Mathieu, gendarme, pour lui ôter son sabre que le dit Mathieu avait sorti du fourreau. Le dit Gioux a été blessé en voulant l'ôter au gendarme. L'un d'eux a donné à Mathieu un coup de couteau à la partie interne de la cuisse gauche. Les sus dénommés se sont évadés et aucuns n'ont été saisis. Procès-verbal a été fait en ma présence, chez moi, par M. le Lieutenant de la gendarmerie, deux du présent. J'ai cru, Monsieur, vous en donner avis, puisque MM. de la Gendarmerie se sont emparés de l'affaire, attendu que cela les regardait personnellement et qu'ils se sont chargés de vous en prévenir.

Daignez agréer, ...



Voyret, Maire

(Rapport de la gendarmerie page suivante)

⁴ - Fête baladoire : fête de village où se pratiquent des danses licencieuses contre lesquelles l'Eglise et la discipline ecclésiastique se sont élevés fortement : croyants et non croyants réprovaient ces danses licencieuses. Les danseurs et les danseuses les exécutaient avec les pas et les gestes les plus indécents.

⁵ - François Détruit, cabaretier et aubergiste à Pérignat-lès-Sarliève, né le 20 mars 1776 à Pérignat ; veuf de Marie Boyer.

⁶ - Jean Gioux, courtier en vins, né le 24 juin 1788, fils de Michel dit « Robespierre » et de Michelle Noëllet.

⁷ - Jean Degironde « Panissasse », cultivateur, né le 10 septembre 1800 à Aubière, fils de Saturnin, courtier en vins à Aubière, et de Marie Pignol ; marié le 10 février 1819 à Romagnat avec Marie Brun-Bourcheix. Soldat d'Infanterie de retour de Waterloo.

⁸ - Martin Dutemple, cultivateur, né le 4 février 1797 à Aubière.

⁹ - Martin Gioux « l'Ardèche », n'a pas été identifié parmi les homonymes contemporains.

¹⁰ - Charles Degironde dit « le Modèle », cultivateur, né le 9 septembre 1784 à Aubière, marié le 13 février 1804 à Aubière avec Jeanne Noëllet.

¹¹ - Antoine Lacombe, cultivateur, né le 31 janvier 1781 à Montferrand, fils de François et de Marie Bonnard ; marié à Aubière le 13 février 1809 à Jeanne Taillandier.

¹² - Guillaume Decord, cultivateur, né le 13 août 1794 à Aubière, fils de François et de Marie Taillandier.

¹³ - « Grippe Jésus » : mot d'argot qui désigne un gendarme, censé arrêter même les innocents (synonyme datant de 1812).

Rapport de la gendarmerie du 2 octobre 1815 Évènements survenus dans la journée d'hier

« Les gendarmes étant à Pérignat à l'effet d'y maintenir le bon ordre, se trouvant divisés dans les lieux de rassemblement où l'on dansait, Montenolle et Mathieu fils entendirent du bruit au-dessous d'eux, descendirent et voulurent apaiser les nommés GIOU et DEGIRONDE d'Aubière qui se disputaient pour un écot de 4 bouteilles de vin.

Dans le même instant GIOU et DEGIRONDE insultèrent les Gendarmes en les traitant de "*grippe jésus*" et autres mots sales dont ils les accablaient.

Mathieu mit le sabre à la main, Montenolle l'imita. Le tout pour les arrêter. Une troupe alors se jeta sur eux, quelques-uns frappèrent Montenolle à la figure, le pressant par la gorge et voulant se saisir de son sabre ; d'un autre côté, Mathieu fut frappé d'un coup de couteau à la cuisse gauche. Un moment après les uns s'échappèrent par la fenêtre, par la porte et par l'écurie, laissant les gendarmes frappés, de sorte que tous étaient disparus quand le Maréchal des logis, qu'on était allé avertir, arriva avec les autres gendarmes.

Cette scène a été accompagnée de cris de « *Vive l'Empereur* » et de fortes menaces à la gendarmerie et contre le Roi.

Ci-joint la liste des auteurs de la scène.

A Clermont le 3 octobre 1815

Le Lieutenant de la Gendarmerie royale

Les principaux auteurs sont :

Jean GIOU,

Jean DEGIRONDE,

Martin DUTEMPLE, dit "*Candale*",

L'Ardèche, Le Modèle, Tambourine, Guillaume Decord.

} 3 principaux

On accuse *Panissas* Degironde d'avoir donné le coup de couteau. Ils étaient environ 25 à trente dans le même endroit, chez le nommé François DETRUY, dit "*St-Jean*", tous d'Aubière.

Demander de suite des renseignements sur cette affaire au Maire d'Aubière et l'inviter à poursuivre devant les tribunaux. »

✍

Sources de tous les documents ci-dessus : Archives départementales du Puy-de-Dôme – 2 Z 21.

Rapportés et annotés par Pierre Bourcheix, 2024